

Pratique officinale

Titulaires

Florence SOUARD (Coordonnateur), François DUFRASNE, Cédric Delporte, Caroline STEVIGNY et Pierre VAN ANTWERPEN

Mnémonique du cours

TRAN-J312

Crédits ECTS

10 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Plaine et Hors campus ULB

Contenu du cours

L'unité d'enseignement contient:

- > des séminaires à l'officine pédagogique pour la résolution de cas cliniques comportant un médicament organique, inorganique, biologique et à base de plante.
- > un stage d'observation de deux semaines en officine ouverte au public au cours duquel un ensemble de tâches devront être décrites et discutées.
- > des séminaires et une présentation en auditoire sur l'analyse réflexive de la démarche du pharmacien.
- > visite des posters des étudiants de master bloc1 dans le cadre du projet Edupharm.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

À l'issue de ces travaux transdisciplinaires, l'étudiant est capable :

- > de rechercher les informations pour l'élaboration d'un conseil et suivi adéquat en officine.
- > d'identifier les différentes missions et responsabilités du pharmacien et les outils à sa disposition.
- > de comprendre la démarche du pharmacien face au patient
- > de comprendre l'organisation d'une officine.

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

BIOL-J201 | Introduction à l'étude des plantes médicinales | 5 crédits , CHIM-J201 | Chimie organique pharmaceutique | 5 crédits et MEDI-J201 | Physiologie humaine | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

L'unité d'enseignement est composée de:

- > stage (80h): Séjour de longue durée dans un milieu socioprofessionnel extérieur, en relation avec le domaine des études.
- > Officine pédagogique : activités durant lesquelles les étudiants sont confrontés à des cas cliniques, sont répartis en sous groupes pour travailler sur le cas en fonction de thématiques (organique, inorganique, plante, biologique). La résolution du cas se fait avec les moyens à disposition (ordinateurs, ouvrages de référence,...)
- > Présentation de cas (24h): sur base du stage d'observation, mise en groupe en fonction d'une thématique générale, avec présentation de la résolution d'un cas classiquement retrouver en officine respectant la thématique imposée.

Toutes les activités de l'unité d'enseignement sont des activités obligatoires. Toute absence pour raison médicale doit être justifiée par un certificat médical rentré au Secrétariat dans les délais. Toute absence pour d'autres raisons doit être justifiée également par un document officiel. Si les absences cumulées sont supérieures à 25% des activités, le jury se réserve le droit d'ajourner l'étudiant.

Contribution au profil d'enseignement

1. Utiliser un socle de concepts et de savoirs en sciences de la santé et en sciences pharmaceutiques

Mobiliser ses savoirs en anatomie, biologie, chimie, mathématique, physique, biochimie, biologie moléculaire, botanique, chimie analytique, statistique, chimie pharmaceutique, microbiologie, physiologie

- > dans un contexte professionnel
- > pour la résolution de problème
- > lors de tout échange entre professionnel ou avec le public

3. Communiquer de façon adaptée, efficace, rigoureuse et respectueuse dans une perspective professionnelle

Collaborer avec les membres de l'équipe

Communiquer les résultats de la recherche avec les professionnels

Adapter son langage à son interlocuteur (collègue, sous-traitant, requérant...)

4. Agir de manière éthique et responsable

Se comporter avec moralité, probité, dignité, honneur, discrétion

Se conformer aux recommandations en termes de sécurité sur le lieu de travail

Respecter les prescrits légaux lors de l'usage de toute substance toxique, corrosive, potentiellement dangereuse pour la santé et l'environnement.

5. S'autoévaluer, compléter son savoir et adapter son attitude

Auto-évaluer l'évolution de ses capacités professionnelles

S'informer sur les nouvelles avancées scientifiques en utilisant des outils de recherche adéquats

- > dans n'importe quel domaine lié à la pratique professionnelle
- > lors de nouvelles avancées en termes d'analyse
- > lors de la publication de nouvelles recommandations de bonne pratique de laboratoire
- > lors de formations continues (congrès, symposiums, conférences, séminaires)

Adapter son attitude face à tout changement dans le contexte professionnel

- > lors de l'implémentation de nouvelles recommandations ou de nouvelles techniques d'analyse,
- > lors de toutes modifications de la structure organisationnelle au sein du lieu de travail
- > lors de tout changement inopiné ou prévisible lors de la génération de résultats ou l'établissement d'une nouvelle méthode

Références, bibliographie et lectures recommandées

Les références bibliographiques et liens utiles sont sur l'UV ou dans les supports de cours.

Support(s) de cours

Université virtuelle et Podcast

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Hors campus ULB et Plaine

Contact(s)

Responsables académiques :

Florence Souard (Coordinatrice) Florence.Souard@ulb.be

Caroline Stévigny Caroline.stevigny@ulb.be

François Dufrasne Francois.DufRASne@ulb.be

Pierre VAN ANTWERPEN Pierre.Van.Antwerpen@ulb.be

Cédric DELPORTE Cedric.Delporte@ulb.be

Assistants :

Camille.Hoornaert@ulb.be [<http://www.ulb.ac.be/demo/canevas>]

Justine.Daumas@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Présentation orale, Travail de groupe et Travail personnel

Méthode(s) d'évaluation (complément)

L'unité d'enseignement est évaluée de manière continue sur base:

- > de la résolution des cas en officine pédagogique lors des premiers séminaires
- > des fiches de stage et de l'évaluation par le maître de stage
- > d'une présentation en auditoire sur la démarche du pharmacien face à une problématique présentée par le patient.

Seuls les fiches de stage et la présentation en auditoire pourront donner lieu à une réévaluation en seconde session.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

- > Résolution des cas en officine pédagogique lors des premiers séminaires (30%)
- > Fiches de stage et de l'évaluation par le maître de stage (50%)
- > Présentation en auditoire sur la démarche du pharmacien face à une problématique présentée par le patient. (20%)

Attention, Seuls les fiches de stage et la présentation en auditoire pourront donner lieu à une réévaluation en seconde session.

En cas de note < 10 /20 à l'une des trois parties (*Officine pédagogique, Fiches stages, présentation en auditoire du cas clinique idéal*), la moyenne pondérée ne sera pas calculée et la note d'activité d'apprentissage la plus basse sera attribuée comme note finale à l'unité d'enseignement.

Remarque importante :

1. Ponctualité :

- > J'arrive à l'heure aux séminaires
- > Présence obligatoire
- > Toute absence doit être justifiée par un certificat médical remis au secrétariat endéans les 48h de l'absence

2. Politesse :

- > Je m'adresse toujours poliment aux intervenants et étudiants
- > Je respecte l'avis des autres
- > J'ai une attitude correcte
- > L'utilisation du GSM n'est pas autorisée

3. Consigne :

- > J'écoute et je participe : pas de discussion intempestive sur des sujets étrangers au travail du séminaire.
- > Je travaille sérieusement
- > Je suis attentif aux remarques des assistants
- > Je respecte le matériel mis à ma disposition
- > Je respecte les consignes de sécurité
- > Je range l'officine pédagogique à la fin de l'exercice.

4. Les sanctions

En cas de non-respect de l'un des points de cette charte, j'accepte les sanctions disciplinaires suivantes :

- > Avertissement oral
- > Perte de point
- > Exclusion du cours

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Pharmacie

BA-PHAR | Bachelier en sciences pharmaceutiques | bloc 3

